Zeitschrift: Bulletin mensuel de la Chambre de commerce suisse en France

Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France

Band: - (1921)

Heft: 12

Rubrik: Offres de représentation

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 14.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

ex 167 Drilles, à l'exception des calicots blancs, des cordages et ficelles et des toiles blanches. (Jusqu'à nouvel ordre.) (Avis au « Journal Officiel » du 6 mai 1921.)

Abrogations de prohibitions d'exportation

312 Savons autres que ceux de parfumerie. (Décret du 25 mars 1921.)

ex 93 Glucoses. (Décret du 23 avril 1921.)

DOUANES

Modification du tarif d'entrée

Le tableau A annexé à la loi de douane du 11 janvier 1892, revisée par la loi du 29 mars 1910, est et demeure modifié ainsi qu'il suit en ce qui concerne les marchandises ci-après désignées :

ex 316 Médicaments composés non dénommés figurant aans une pharmacopée officielle:

 Tarif général
 20 % ad valorem

 » minimum
 15 % » »

(Décret du 26 avril 1921.)

Abrogation de droit de Sortie

Scories de déphosphoration. (Décret du 27 mars 1921.)

Nouveaux coefficients de majoration

	de majoration
ex 203	Aluminium:
	En lingots ou déchets 4
	Laminé, forgé ou fondu 3
	En fils 2,5
ex 0375	Celluloïd (y compris l'ivoire et
,	l'écaille factices) :
	Brut, en masses, plaques, feuilles
	non ouvrées tubes, jones, bâ-
	tons 5
	En feuilles polies, matées, colo-
	rées ou ouvrées d'une manière
	quelconque
359	Bouteilles, fioles et flacons ordinai-
	res, pleins ou vides 4
359 bis	Les mêmes, munis d'un bouchon
J	mécanique 3,5
359 ter	Les mêmes, se bouchant à l'émeri. 4
359 quater	Bouteilles dites champenoises 4
350 quing.	Bouteilles à bague percée 3,5
ex 350	Bouteilles, fioles et flacons en verre,
	taillés, gravés ou décorés 4
	Tissus de lin, de chanvre ou de
	ramis purs, unis ou ouvrés :
382	Ecrus 5
383	Blanchis, crémés, lavés ou apprê-
	tés
384	Imprimés, teints et ouvragés 6,5
ex 533	Pièces détachées de machine de
	timonerie, de frein et de trans-
	missions, en fer ou en acier forgé
	ou estampé, en fer ou en acier
	moulé, en fonte malléable, et piè-
	ces détachées de cadres porteurs
	de châssis d'automobiles en tôle
	d'acier emboutie ou soudée (à l'ex-
	ception des pièces manifestement
	destinées à des machines agrico-
	les et importées avec ces derniè-
	res ou isolément) brutes 3
533 sexiès	Pièces détachées de chaudières et
	d'appareils similaires en tôle
	emboutie ou soudée, brutes 3

ex

ex 641 bis Tabletterie d'autres matières (tous autres objets) en celluloïd, y compris l'ivoire et l'écaille factices. (Décret du 2 avril 1921.)

OFFRES DE REPRÉSENTATION

Nous ne publions que les offres de représentations auxquelles nous n'avons pu satisfaire directement.

Offres de représentation pour la France

- O. F. 6. Entreprise de disques phonographiques, cherchant à propager à l'étranger l'art suisse, au moyen de disques phonographiques, demande dépositaires pour la France
- O. F. 7. On cherche en France des représentants sérieux, qualifiés, capables de s'occuper de la vente de matériel de salles d'opérations (tables d'opérations, etc.), et d'appareils de stérilisation. Il s'agirait de visiter les administrations des hôpitaux, les médecins-chirurgiens, etc.

Offres de représentation pour la Suisse

O. S. 1. — Fabricant de porte-plumes réservoir désire trouver, en Suisse, soit un agent général achetant pour son compte, soit un représentant visitant la clientèle des libraires, papetiers, etc.

QUELQUES ADRESSES UTILES A PARIS

LÉGATION DE SUISSE : 51, avenue Hoche. Tél.: Elysées o5-84.

Bureaux ouverts de 9 h. et demie à 12 heures et de 14 heures à 16 heures

Agence officielle des chemins de fer fédé-RAUX : 20, rue Lafayette. Tél. : Central 63-3o.

CERCLE COMMERCIAL SUISSE: 10, rue des Messageries. Tél. : Central 26-63.

Société Helvétique de bienfaisance : 10, rue Hérold.

CERCLE AMICAL HELVÉTIQUE: 40, rue des Petits-Champs.

Déjeuner suisse : restaurant Ronceray, boulevard Montmartre, 12, tous les mercredis à 12 h. 1/2.

> Pour le Comité de Direction : Le Président : FERDINAND DOBLER.

> > ED. DUBOIS, IMP. 37, BUE SIMART, PARIS.